

**Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-LETTRE-000169-05/07/2017

Date de publication : 05/07/2017

Lettre Type / Modèle

**LETTRE - DJC - Modèle de déclaration du professionnel de l'expertise
comptable pour les adhérents des centres de gestion agréés et des
organismes mixtes de gestion agréés**

Identification du professionnel de la comptabilité

A, le

Déclaration

Je soussigné(e),

☐ déclare que la comptabilité de (nom, prénom, raison / dénomination sociale, profession, adresse du client), adhérent du centre de gestion agréé / de l'organisme mixte de gestion agréé (désignation et adresse), est tenue, présentée ou surveillée⁽¹⁾ conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis et que les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre / à l'organisme mixte sont le reflet de la comptabilité.

☐ atteste que la comptabilité de (nom, prénom, raison / dénomination sociale, profession, adresse du client), adhérent du centre de gestion agréé / de l'organisme mixte de gestion agréé (désignation et adresse), est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur de logiciel⁽²⁾.

La présente déclaration est délivrée à M. / Mme pour servir et valoir ce que de droit.

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Porter une croix dans la ou les case(s) correspondante(s).

Commentaire(s) renvoyant à ce document :

DJC - Centres de gestion, associations agréés et organismes mixtes agréés (CGA, AA et OMGA) -
Fonctionnement des CGA, des AA et des OMGA - Missions des centres de gestion agréés (CGA) et des
organismes mixtes de gestion agréés (OMGA) - Examen par les CGA et les OMGA des déclarations et
documents communiqués par les adhérents